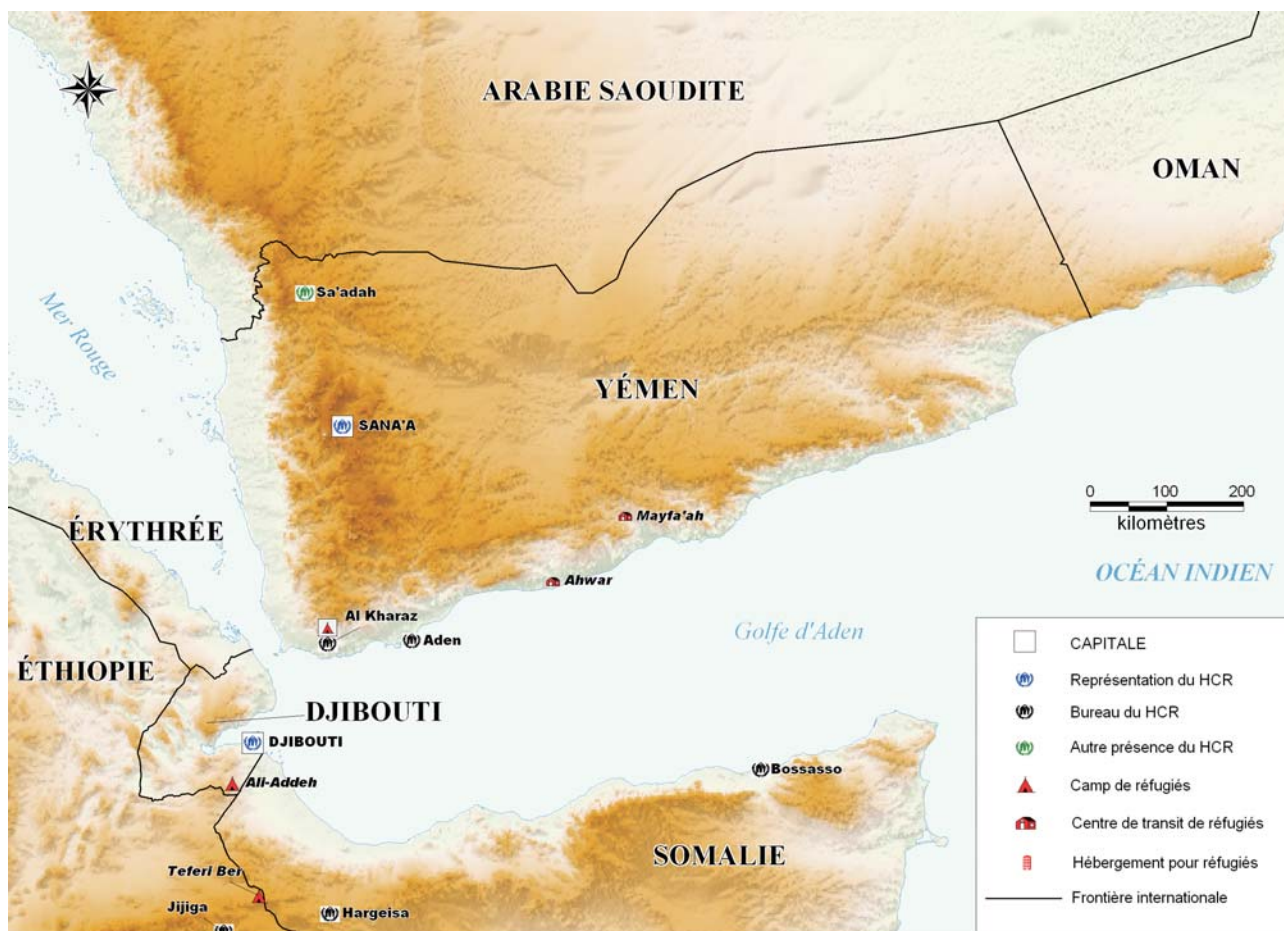


Yémen



Faits marquants

- Le Yémen a continué à faire face à d'importants mouvements migratoires mixtes en 2007. Comme au cours des années précédentes, des milliers de gens, fuyant la violence qui faisait rage dans leur pays ou cherchant des moyens d'existence, sont arrivés dans le Golfe d'Aden. Bon nombre d'entre eux avaient été torturés, exploités ou soumis à des sévices. Selon les témoignages, des centaines de migrants auraient péri en haute mer.
- Le Gouvernement du Yémen a continué à accorder de prime abord (*prima facie*) le statut de réfugié aux demandeurs d'asile somaliens. À la fin de l'année 2007, le Yémen abritait quelque 118 000 réfugiés et demandeurs d'asile, résidant pour la plupart en milieu urbain. Quelque 9 000 Somaliens vivaient au camp de Kharaz, implanté dans une région isolée au climat semi-aride, située dans le sud du Yémen. En outre, 77 000 personnes étaient déplacées à l'intérieur du territoire, en raison d'un conflit dans le nord du pays. Cependant, les expulsions et les arrestations de ressortissants d'autres pays que la Somalie, et en particulier de ressortissants éthiopiens, se sont poursuivies en 2007.
- Le Haut Commissariat a assuré le transport de quelque 14 600 personnes entre différentes localités côtières et le centre d'accueil de Mayfa'a. Il a également transporté quelque 8 500 réfugiés du centre d'accueil jusqu'au camp de Kharaz.

- Quelque 400 Somaliens et 10 Éthiopiens ont regagné leur pays de leur plein gré, avec l'aide du HCR. Des demandes de réinstallation ont été soumises pour 500 individus : il s'agissait en majorité d'Éthiopiens et de Somaliens qui avaient des besoins de protection particuliers.

Environnement opérationnel

Le Yémen accueille une population réfugiée de longue date et la présence de mouvements migratoires mixtes complique encore la situation. Depuis plus de 16 ans, des Somaliens traversent en un flot incessant le Golfe d'Aden pour atteindre le Yémen, à bord d'embarcations surchargées, impropres à la navigation, gérées par un réseau de passeurs. Au cours de la seule année 2007, plus de 1 400 personnes seraient mortes ou auraient disparu au cours de cette périlleuse traversée. Cependant, les personnes qui s'enfuient expliquent souvent que les conditions dans leur pays d'origine sont tellement épouvantables qu'elles sont prêtes à prendre ce risque. Le HCR a appelé à prendre des mesures plus énergiques pour sauver des vies dans le Golfe d'Aden.

Plus de 29 000 personnes sont arrivées au Yémen au sein de flux mixtes en 2007. Si une partie des nouveaux arrivants

ont poursuivi leur chemin pour se rendre dans d'autres États du Golfe, d'autres, beaucoup plus nombreux, sont demeurés dans le pays. Selon les estimations, plus de 110 000 Somaliens vivent actuellement au Yémen : s'ils résident pour la plupart dans des zones urbaines, 9 000 d'entre eux sont néanmoins hébergés au camp de réfugiés de Kharaz.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

- Garantir une protection internationale et une assistance efficaces à l'ensemble des réfugiés, des demandeurs d'asile et des autres personnes relevant de la compétence du HCR ; œuvrer avec le Gouvernement au renforcement du cadre juridique et des capacités institutionnelles de protection et d'assistance des réfugiés pour limiter les déplacements illicites de réfugiés ; évaluer les possibilités en matière de solutions durables.
- Appuyer l'éducation, institutionnelle ou informelle, des réfugiés, en favorisant ensuite des activités génératrices de revenus ; veiller à ce que les membres de la communauté hébergée dans le camp, en particulier les femmes réfugiées, jouent un rôle dans la planification et la gestion des programmes, moyennant des activités de développement communautaire participatives.

Protection et solutions

Alors que le nombre de mouvements migratoires mixtes et complexes qui gagnaient le Yémen augmentait, les autorités se sont efforcées de répondre aux besoins des réfugiés, des demandeurs d'asile et de migrants qui arrivaient sur le territoire. Le défi que représente la gestion de ces mouvements migratoires mixtes risque d'amoinrir la bonne volonté du Gouvernement, lequel pourrait se montrer moins disposé à accorder d'emblée le statut de réfugié aux Somaliens qui fuient la violence dans leur pays d'origine. Afin de partager cette charge et d'alléger les souffrances des réfugiés, le HCR a développé et renforcé ses programmes dans le pays.

En 2007, quelque 400 Somaliens et 10 Éthiopiens ont regagné leur pays de leur plein gré avec l'assistance du

HCR. Parallèlement, des demandes de réinstallation dans des pays tiers ont été déposées pour 500 Somaliens et Éthiopiens qui avaient des besoins de protection particuliers. Comme la situation qui règne en Somalie n'incite pas les réfugiés originaires de ce pays à y rentrer, la réinstallation est une solution possible – mais seulement pour certains d'entre eux. Le HCR s'emploie également à améliorer les conditions de vie des personnes réfugiées au Yémen.

Activités et assistance

Abris et autres infrastructures : quelque 400 abris ont été construits pour remédier aux problèmes de logement des familles éthiopiennes et somaliennes dans le camp de Kharaz.

Activités génératrices de revenus : le HCR a appuyé des cours de couture destinés aux réfugiés, au cours desquels 2 000 uniformes scolaires ont été confectionnés. Les participants ont touché environ 80 pour cent des revenus ainsi générés. L'Organisation a également soutenu des activités de tissage et de vannerie, ainsi qu'un atelier de menuiserie, dans le camp. L'atelier a fabriqué des portes et des fenêtres pour les nouvelles classes, ainsi que des abris dans le camp.

Appui opérationnel (aux partenaires) : le Haut Commissariat a dispensé un appui à ses partenaires d'exécution pour leur permettre de faire face aux dépenses administratives associées aux programmes. Les frais encourus pour le personnel de projet, les fournitures de bureau, les télécommunications, l'entretien des véhicules et le carburant ont ainsi été pris en charge.

Assainissement : quinze latrines supplémentaires ont été construites au camp de Kharaz et 10 dans les centres d'accueil. Douze latrines ont été remises à neuf. Au moins 80 pour cent des ménages réfugiés disposent de latrines familiales. Des opérations de pulvérisation de désinfectant ont été organisées au moins deux fois par mois dans le camp.

Assistance juridique : le Haut Commissariat a organisé plusieurs ateliers sur des questions de protection à l'intention des autorités et 150 gardes-côtes ont bénéficié d'une formation au droit humanitaire. À l'issue de cette formation, les comptes rendus signalant des affaires de harcèlement et des coups de feu tirés contre les nouveaux arrivants ont très nettement diminué. Quelque 14 600

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Somalie	110 600	110 600	33	27
	Iraq	3 700	3 700	44	35
	Éthiopie	2 000	2 000	47	36
	Pays divers	1 000	1 000	-	-
Demandeurs d'asile	Érythrée	200	200	38	12
	Iraq	170	170	50	37
	Territoire palestinien occupé	170	170	48	46
	Éthiopie	110	110	34	22
	Pays divers	80	80	-	-
Déplacés internes		77 000	77 000	56	57
Total		195 030	195 030		

Somaliens transférés au centre d'accueil de Mayfa'a ont été enregistrés et ont reçu des attestations certifiant leur statut de réfugié. Le Gouvernement n'a pas encore approuvé le Plan d'action en dix points du HCR, visant à traiter les problèmes de migrations mixtes, car il craint que ceci ne crée un facteur d'attraction, encourageant la venue d'autres immigrants.

Besoins domestiques : au total, 198 000 litres de kérosène ont été distribués à la communauté réfugiée, ce qui a réduit la consommation de bois de chauffe. Tous les réfugiés logés dans le camp ont reçu des articles non alimentaires, dont 7 000 matelas, 10 000 couvertures, 2 300 réchauds, 5 000 jerrycans et 2 000 bâches en plastique. Au camp de Kharaz, toutes les réfugiées en âge de procréer ont reçu des protections périodiques.

Eau : en moyenne, la population du camp a eu accès à 60 litres d'eau par personne et par jour.

Quelque 80 hommes et 60 femmes ont assisté à une session de formation sur la conservation de l'eau, qui était également distribuée à la population des environs au moyen de canalisations installées avec l'appui de la Banque mondiale. Le laboratoire de santé publique a analysé deux fois par mois les caractéristiques de base de l'eau. Les nouveaux arrivants ont reçu de l'eau potable au centre d'accueil.

Éducation : dix salles de classe ont été construites et meublées. Quelque 2 000 élèves, soit 85 pour cent du nombre total d'inscrits, ont achevé avec succès l'année scolaire 2006-2007. Les filles représentaient 46 pour cent de l'effectif total. Le nombre d'élèves par enseignant – 40 – n'a pas varié par rapport à l'année précédente. Quelque 45 enfants ayant des besoins particuliers ont été scolarisés et 117 réfugiés ont bénéficié de cours d'alphabétisation.

Santé et nutrition : tous les réfugiés du camp ont eu accès aux soins de santé primaires et de santé générale ; en outre, tous les enfants du camp ont bénéficié de services de vaccination dans le cadre d'une campagne nationale. Quelque 8 300 demandeurs d'asile récemment arrivés au centre d'accueil de Mayfa'a ont bénéficié de soins de santé ; les cas graves ont été orientés vers l'hôpital national d'Aden.

Au total, 35 000 réfugiés résidant à Sana'a et à Aden ont pu bénéficier de soins de santé. Cependant, certains médicaments essentiels n'étaient pas toujours disponibles, de sorte que les réfugiés ont été obligés de les acheter au prix fort dans le commerce. Environ 21 000 ressortissants yéménites ont eu accès aux structures de santé implantées dans les zones d'Aden qui accueillaient des réfugiés. Les réfugiés ont également bénéficié d'opérations chirurgicales d'urgence et salvatrices.

Services communautaires : un forum des comités de direction a été créé et des dirigeants communautaires ont été choisis. Les femmes sont bien représentées au sein de tous les comités. Au total, 32 000 bénéficiaires, dont 10 pour cent de Yéménites, ont profité des programmes récréatifs, des bibliothèques et des salles de télévision et de vidéo appuyés par le HCR.

Sylviculture : en 2007, le HCR a entretenu quelque 4 000 arbres, plantés au cours des années précédentes, au camp de Kharaz. Les travaux d'entretien ont été menés avec la participation active des communautés réfugiées. Cette activité a contribué à réduire la dégradation du milieu naturel ; en outre, les arbres ont procuré une ombre bien nécessaire aux réfugiés et servi de coupe-vent dans un milieu très rude.

Transport et logistique : le transport des réfugiés et des nouveaux arrivants a été assuré entre les points d'entrée, le centre d'accueil et le camp de Kharaz. Quelque 14 600 nouveaux arrivants ont été transférés de localités côtières au centre d'accueil, pendant que 8 500 personnes étaient transférées du centre d'accueil au camp de Kharaz.

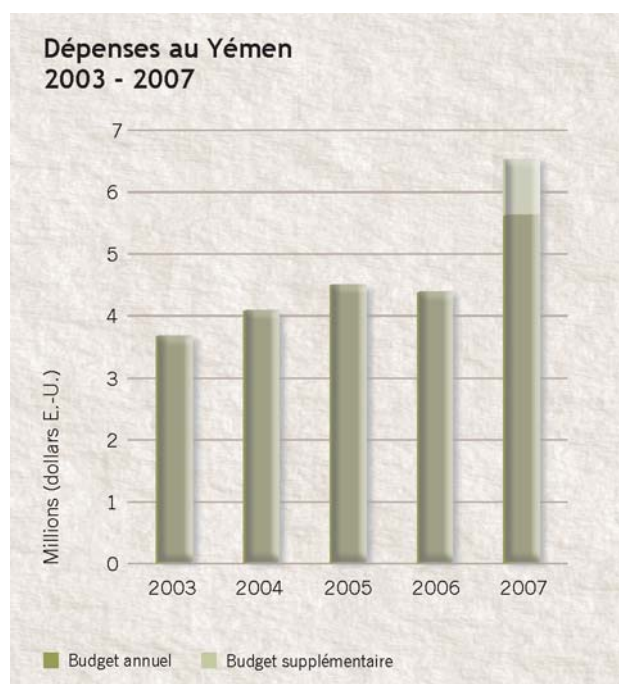
Vivres : tous les réfugiés du camp de Kharaz ont reçu une ration alimentaire complète du PAM et des vivres d'appoint du HCR. Le programme de distribution de repas dans les écoles primaires s'est poursuivi tout au long de l'année. Les recommandations formulées à l'issue d'une mission d'évaluation conjointe du HCR et du PAM ont été mises en œuvre.

Contraintes

Le phénomène complexe des migrations mixtes, la capacité limitée des structures d'immigration et d'asile compétentes, mal armées pour gérer des populations aussi importantes, et la faiblesse des ressources ont contrarié les opérations au Yémen. Les reportages négatifs des médias locaux sur le nombre croissant d'arrivants ont contribué à répandre des idées fausses, en associant par exemple les réfugiés à la criminalité, à la prostitution et à la propagation du VIH et du sida.

Informations financières

Entre 2004 et 2006, le budget annuel de l'opération au Yémen s'élevait approximativement à quatre millions de





HCR/J. Björqvistsson

Demandeurs d'asile éthiopiens et somaliens au centre d'accueil de Mayfa'a, au Yémen du Sud. Pour les nouveaux arrivants, c'est souvent le premier repas depuis trois jours.

dollars E.-U., ce qui ne permettait pas de répondre aux besoins réels des réfugiés. Les capacités gouvernementales, concernant la protection et l'assistance des personnes qui arrivent au sein de mouvements migratoires mixtes traversant le Golfe d'Aden, sont limitées.

En 2007, le HCR a adopté une stratégie pour sensibiliser la communauté internationale à la situation au Yémen, dans le cadre d'un effort visant à encourager davantage de solidarité et un partage des charges plus équitable. Le budget de l'opération a donc été augmenté de quatre à environ sept millions de dollars E.-U. Cependant, ce budget était toujours insuffisant, compte tenu de l'ampleur des besoins : les réfugiés urbains, notamment, vivent dans une extrême misère et manquent de tout. En outre, les autorités yéménites ont de plus en plus le sentiment que les charges qu'elles ont assumées ne sont pas appréciées à leur juste mesure par la communauté internationale, ni adéquatement allégées par des mécanismes de solidarité et d'assistance internationale.

Organisation et mise en œuvre

Gestion

Le HCR disposait de bureaux à Sana'a et à Aden, employant au total 50 personnes, soit 13 fonctionnaires internationaux et 37 collaborateurs nationaux.

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a travaillé avec neuf partenaires d'exécution, parmi lesquels figuraient le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Intérieur. Les partenaires non gouvernementaux ont assuré des services dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement. Le Haut Commissariat travaille également en étroite collaboration avec le PAM, qui fournit des vivres aux réfugiés.

Évaluation générale

Le HCR a aidé les autorités à relever les défis engendrés par les mouvements migratoires mixtes et complexes. Bien que le Haut Commissariat continue de protéger et d'assister les réfugiés et les demandeurs d'asile au Yémen, il est pour l'heure difficile de trouver des solutions durables pour remédier à leur sort car la situation en Somalie est toujours très instable. Les occasions d'intégration sur place sont rares et les possibilités de réinstallation à grande échelle limitées.

Le Yémen, seul pays arabe de la région du Golfe qui ait adhéré à la Convention de 1951 sur les réfugiés et au Protocole de 1967, continue à s'acquitter de ses responsabilités à l'égard des réfugiés somaliens. Malgré l'ampleur des déplacements dangereux à travers le Golfe d'Aden, les problèmes auxquels le Gouvernement yéménite fait face sont mal connus et ne suscitent pas assez d'intérêt. Le HCR s'est donc employé à favoriser davantage de solidarité internationale et un partage plus équitable des charges avec le Yémen, tout en s'attachant à améliorer les conditions de vie des réfugiés somaliens. Si le Haut Commissariat a atteint ce dernier objectif pour les réfugiés hébergés dans les camps, il n'a pu faire de même pour la population urbaine, en raison de ses ressources limitées.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : ministère des Affaires étrangères et ministère de l'Intérieur

ONG : Agence de développement et de secours adventiste (E.-U.), Al-Tadamon, Charitable Society for Social Welfare, Interaction in Health Development - UK, MSF-Espagne, Radda Barnen/Save the Children - Suède, Society for Humanitarian Solidarity

Partenaires opérationnels

Autres : PAM

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	5 653 351	3 361 770	2 263 456	5 625 226	5 625 226
Budget supplémentaire Somalie	1 238 217	645 250	289 810	935 060	935 060
Total	6 891 568	4 007 020	2 553 265	6 560 286	6 560 286

Note: Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les prélèvements du HCR sur les contributions non-affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	1 975 990	78 060	2 054 050	0
Abris et infrastructure	391 685	273 639	665 323	69 181
Activités génératrices de revenus	10 985	0	10 985	0
Appui opérationnel (aux agences)	320 286	152 697	472 984	160 062
Assainissement	20 226	1 800	22 025	15 869
Assistance juridique	362 678	0	362 678	0
Besoins domestiques	241 391	115 915	357 306	30 376
Eau	43 582	5 969	49 551	25 041
Éducation	229 964	0	229 964	96 226
Santé et nutrition	369 602	68 634	438 236	225 338
Services communautaires	171 944	1 443	173 388	220 937
Sylviculture	5 111	0	5 111	3 134
Transport et logistique	351 685	178 693	530 378	107 457
Vivres	105 878	14 034	119 911	44 782
Versements aux partenaires d'exécution	221 184	44 177	265 362	(998 403)
Sous-total des activités opérationnelles	4 822 192	935 060	5 757 252	0
Appui au programme	803 034	0	803 034	0
Total des dépenses	5 625 226	935 060	6 560 286	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(3 804)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	1 541 407	118 825	1 660 231	
Rapports reçus	(1 320 222)	(74 648)	(1 394 870)	
Solde	221 184	44 177	265 362	
Rapport des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 ^{er} janvier				1 004 494
Rapports reçus				(998 403)
Remboursés au HCR				(757)
Ajustements				0
Solde				5 335